

LA LETTRE

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République

n° 30 – septembre 2002 - 4,50€ (29,52F)



CONCOURS
2002



de la meilleure
PHOTOGRAPHIE
d'un lieu de mémoire

LA FONDATION DE LA RÉSISTANCE

(Décret du 5 mars 1993. Reconnue d'utilité publique. Sous le haut patronage du Président de la République)

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lançait son appel :

«*La flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas*»

C'est ce message que la Fondation est chargée de transmettre aux générations futures et qu'elle a traduit dans ses statuts :

Les derniers témoins vont disparaître...

Les survivants ont, en commun, un triple devoir à assumer pendant qu'ils peuvent encore le faire :

- sauvegarder, pour l'Histoire, le témoignage de leurs luttes et de leurs peines,
- veiller à la permanence du souvenir de ceux qui ont payé de leur vie la fidélité aux valeurs de l'Homme,
- rappeler aux générations futures que les vérités de notre Civilisation ne peuvent dépendre d'un succès ou d'un échec militaire, et leur transmettre cette exigence de Justice et de Liberté, ouvrant la voie à la Communauté des Peuples.

Tels ont été les motifs de la création de la Fondation de la Résistance dont la tâche immense et urgente nécessite la mobilisation de tous nos compagnons et de toutes les forces vives de la Nation.

Membres fondateurs :

Lucie AUBRAC ♦ José ABOULKER ♦ Général ALIBERT* ♦ Jean-Pierre AZÉMA ♦ Jean-Bernard BADAIRE ♦ Gilbert BEAUJOLIN*
Général Maurice BELLEUX ♦ Général Pierre de BÉNOUVILLE* ♦ Jean-Baptiste BIAGGI ♦ Marcel BLANC ♦ François BLOCH-LAINÉ
Pierre BOLLE ♦ Claude BOUCHINET-SERREULLES* ♦ Claude BOURDET* ♦ Maurice BOURGÈS-MAUNOURY*
Léon BOUTBIEN* ♦ Jean BRENAS* ♦ Jean-Jacques de BRESSON ♦ Georges CAÏTUCOLI ♦ Jacques CHABAN-DELMAS*
Maurice CHEVANCE-BERTIN* ♦ René CLAVEL ♦ Pierre COCHERY ♦ Eric CONAN ♦ Jean CUELLE* ♦ Manuel DIAZ
Jean-Marie DOMENACH* ♦ Maurice DRUON ♦ Lucien DUVAL ♦ Yvette FARNOUX ♦ Marc FERRO ♦ Marie-Madeleine FOURCADE*
Pierre FOURCAUD* ♦ André FROSSARD* ♦ Geneviève de GAULLE-ANTHONIOZ* ♦ Charles GONARD ♦ Alain GRIOTTERAY
Michel HACQ* ♦ Claude HALLOUIN ♦ Léo HAMON* ♦ Stéphane HESSEL ♦ Raymond JANOT* ♦ André JARROT* ♦ Pierre LABORIE
Jacques LARPENT ♦ Jean-Pierre LEVY* ♦ Général Gilles LÉVY ♦ Jacques MAILLET ♦ Yves MALÉCOT* ♦ François MARCOT
Jean MATTÉOLI ♦ Pierre MAUGER ♦ Daniel MAYER* ♦ Pierre MESSMER ♦ Pierre MOINOT ♦ Bernard MOREY*
Lucien NEUWIRTH ♦ Henri NOGUÈRES* ♦ Denis PESCHANSKI ♦ Maurice PESSIS ♦ Jean PIERRE-BLOCH*
Claude PIERRE-BROSSOLETTE ♦ Jacques PIETTE* ♦ Pierre PIGANIOL ♦ Christian PINEAU* ♦ Maurice PLANTIER
Christian PONCELET ♦ Serge RAVANEL ♦ François RAVEAU ♦ René RÉMOND ♦ Henri RIOUX ♦ R.P. Michel RIQUET*
Ferdinand RODRIGUEZ* ♦ Henri ROL-TANGUY* ♦ Jacqueline SAINCLIVIER ♦ Général SAINT-MACARY ♦ Marie-Claire SCAMARONI
Maurice SCHUMANN* ♦ Général Jean SIMON ♦ Jacqueline SOMMER* ♦ Pierre SUDREAU ♦ Pierre-Henri TEITGEN*
Germaine TILLION ♦ Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER* ♦ Georges VALBON ♦ Amiral Charles VEDEL* ♦ Dominique VEILLON
Denise VERNAY ♦ Alain VERNAY ♦ Charles VERNY* ♦ Benoît VERNY ♦ Hélène VIANNAY ♦ Henri ZIEGLER*

(*) In memoriam

Appel à souscription nationale

Pour atteindre ses objectifs, la Fondation de la Résistance a besoin de votre soutien. Le développement des actions en faveur de la Mémoire, la poursuite de la constitution de la bibliothèque, la conservation des documents, l'élaboration de la documentation historique destinée aux chercheurs, aux étudiants, aux élèves des lycées et collèges, aux professeurs, le projet de colloque sur les Valeurs et tous ses autres projets, nécessitent un budget important qu'elle doit pouvoir dégager des revenus d'un patrimoine encore insuffisant.

Dons des Particuliers :

Vos dons sont déductibles dans la limite de 6 % de votre revenu imposable (LF 2000, art. 4 nouveau ; CGI, art. 200).

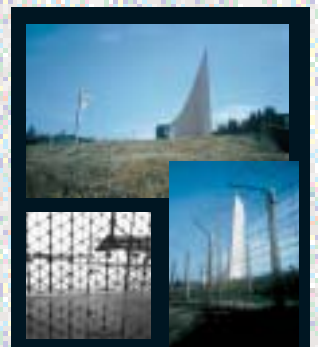
Dons des Entreprises :

Ces versements, pris en compte dans les limites de 2,25 % ou 3,25 % du chiffre d'affaires, sont déductibles des résultats de l'exercice au cours duquel ils sont effectués (LF 2000, art. 17 ; CGI, art. 238 bis et 238 bis A). Par ailleurs, la possibilité d'associer le nom de l'entreprise versante aux opérations financées, est généralisée.

Sur votre demande, un reçu CERFA réglementaire vous sera adressé afin de permettre le bénéfice de ces déductions fiscales.

En outre, la Fondation de la Résistance, sous les réserves légales est habilitée à recevoir tous dons et legs, espèces, biens mobiliers ou immobiliers pouvant concourir à accroître son patrimoine.

En couverture : clichés primés
lors du Concours de la meilleure
photographie d'un lieu de Mémoire
2001-2002 (voir notre article p.16)





SOMMAIRE

La vie de la Fondation de la Résistance p. 4

Mémoire et réflexions

- « La Seconde Guerre mondiale, nouvelles perspectives ».
Compte-rendu des Journées d'études au Plateau Vivarais-Lignon des 5, 6 et 7 juillet 2002 p. 6

L'Histoire des associations membres de la Convention

- L'union des aveugles de la Résistance p. 8

L'activité des associations partenaires

- Mémoire et Espoirs de la Résistance p. 10
- AERI p. 12

Livres

- Vient de paraître p. 14
- À lire p. 14

Concours

- Palmarès du concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire 2002 p. 16

Éditeur : Fondation de la Résistance
Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
30, boulevard des Invalides – 75007 Paris
Téléphone : 01 47 05 73 69
Télécopie : 01 53 59 95 85

Site internet :
www.fondationresistance.com

Courriel :
fondresistance@club-internet.fr

Directeur de la publication : Jean Mattéoli,
Président de la Fondation de la Résistance
Directeur délégué : François Archambault
Rédacteur en chef : Frantz Malassis
Rédaction : Bruno Leroux, Frantz Malassis,
Nicolas Theis, Cécile Vast.

Maquette, photogravure et impression :
SEPEG International, Paris XV^e.

Revue trimestrielle – Abonnement pour un an :

16 € (104,95 F) – N° 29 : 4,50 € (29,52 F)

Commission paritaire n° 4124 D73AC – ISSN 1263-5707

La croisée des chemins

Nous sommes à la croisée des chemins. Nous vivons un moment crucial de notre existence où nous devons nous poser la question certes délicate mais indispensable du passage de relais entre nous, les résistants et déportés, et les générations plus jeunes engagées à différents degrés dans la transmission de notre Mémoire.

Cette réflexion, nous l'avons déjà engagée avec certains d'entre vous au sein de la « convention » qui regroupe autour de la Fondation de la Résistance des associations préoccupées de leur devenir. La pérennisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation avec la disparition progressive des témoins-acteurs, l'avenir des musées aux statuts parfois précaires fondés avec foi et ardeur par nos camarades⁽¹⁾, la préservation des archives de la Résistance et de la Déportation encore détenues en mains privées (particuliers, associations...) sont autant de problèmes qui se posent désormais avec acuité et que nous devons discuter.

D'ores et déjà, grâce à la « commission archives »⁽²⁾ nous avons lancé une campagne nationale de sauvetage des archives privées de la Résistance et de la Déportation en vue de sensibiliser nos camarades de l'importance des archives qu'ils seraient susceptibles de détenir et de prendre sans attendre des dispositions pour qu'elles soient versées dans les centres publics d'archives, qui offrent le maximum de garantie tant du point de vue de la conservation que de l'utilisation future des documents. Nous avons à l'égard de ces archives, matériaux indispensables pour les futurs historiens qui se pencheront sur notre passé, une lourde responsabilité !

Enfin, je tenais à saluer la mémoire du colonel Rol-Tanguy, un de nos membres fondateurs. Engagé dès la guerre d'Espagne dans le combat contre les dictatures, au sein des Brigades Internationales, Henri Rol-Tanguy fut l'un des premiers organisateurs de la résistance armée contre l'occupant en région parisienne. Ses qualités lui valurent de devenir le responsable régional des Francs-Tireurs et Partisans. En 1944, il fut nommé chef militaire de toutes les formations résistantes d'Ile-de-France, chargé de la très lourde tâche de préparer et de diriger la contribution des Forces Françaises de l'Intérieur à la libération de Paris. La réussite éclatante de l'insurrection parisienne doit beaucoup au sens des responsabilités et aux qualités militaires de ce grand patriote, dont le général de Gaulle reconnut la valeur et le courage en le nommant Compagnon de la Libération. Président de l'Association nationale des Anciens Combattants de la Résistance, Henri Rol-Tanguy était lui aussi profondément attaché à la transmission de la Mémoire et des valeurs de la Résistance. ●

Jean MATTÉOLI

Président de la Fondation de la Résistance

(1) cf. « La Seconde Guerre mondiale, nouvelles perspectives », compte-rendu des Journées d'études au Plateau Vivarais-Lignon des 5, 6 et 7 juillet 2002 pages 6 et 7.

(2) groupe de travail réunissant des historiens et des conservateurs de la Fondation de la Résistance, de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, de la direction des Archives de France et du ministère de la Défense.

Communiqué de l'ambassadeur d'Autriche en France

L'ambassadeur d'Autriche en France, M. Anton Prohaska, dans un courrier du 25 septembre dernier nous demande de porter à la connaissance de nos correspondants l'information suivante : « Dans le cadre de l'amélioration de l'effort d'indemnisation et de réconciliation à l'égard des victimes du national-socialisme, la République d'Autriche a considérablement élargi le cercle des bénéficiaires de l'allocation de soins par une nouvelle législation entrée en vigueur au 1er mars 2002. Désormais, les victimes du national-socialisme ayant dû quitter l'Autriche durant la période 1938-1945 pourront bénéficier de l'allocation de soins fédérale au même titre et dans la même mesure que les victimes résidentes en Autriche. »

Une fiche d'informations préparée par les services du ministère fédéral des Affaires étrangères ainsi qu'un dossier de demande d'allocation de soins peuvent être obtenus auprès de l'ambassade d'Autriche (6, rue Fabert 75007 Paris. Tél. : 01 40 63 30 63 - fax : 01 45 55 63 65).

Mercredi 19 juin 2002

Une ambiance conviviale pour la réunion de la deuxième « Convention » de la Fondation de la Résistance

Certains associations voyant le nombre de leurs adhérents diminuer et avec eux leur possibilité d'action s'amenuiser décident d'entreprendre leur liquidation.

Face à cette situation, il était du devoir de la Fondation de la Résistance de recueillir la mémoire de ces associations⁽¹⁾, qui malheureusement, ne sont pas comme elle assurées de la pérennité.

Aussi, nous avons créé une structure : la Convention, regroupant autour de notre Fondation toutes les associations de résistants préoccupés de leur devenir et de la sauvegarde de leur mémoire. Prévue à l'article 8 de nos statuts, la convention accueille les personnes morales et physiques qui souhaitent apporter à la Fondation leur patrimoine avant une éventuelle dissolution ou contribuer par leurs dons à son expansion.

Le jeudi 15 novembre, s'est tenue la séance inaugurale de la convention de la Fondation de la Résistance. Mercredi 19 juin, à l'occasion de la deuxième réunion de la « convention » une réflexion s'est engagée autour de problèmes qui se posent avec acuité : la pérennisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation, l'avenir des musées de la Résistance, la préservation des archives de la Résistance et de la Déportation encore détenues en mains privées.

F.M.

Membres de la convention : Georgette Amadiou, Amicale du réseau Alliance ; Lucie et Raymond Aubrac ; Charles Bérenholc, président du Comité des œuvres sociales de la Résistance ; M. Claude Berthie ; M. Bonnafous, secrétaire

général de l'Amicale des réseaux action de la France combattante ; Jean-Jacques de Bresson, président de l'Association nationale des médaillés de la Résistance française (ANMRF) ; Roger-François Clapier, président de l'Union des aveugles de la Résistance ; Hubert Cloix, président de l'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance du Val de Marne ; M. Dorner, représentant l'Amicale des anciens de la brigade Alsace-Lorraine ; Lucien Duval, président de la Fédération des amicales de réseaux renseignement et évadement de la France combattante (FARREFC) association en cours de liquidation ; André Frossard, président de l'association « Résistance fer » ; Bernard Levi, président de l'Amicale du réseau Gallia, secrétaire général de X Résistance ; A. Roger Lhombreaud, président de l'Amicale du réseau Centurie de la France combattante ; Pierre Peugeot ; Georges Ronceray, représentant l'amicale du réseau Brutus ; Guy de Rouville, président de l'Amicale du maquis de Vabre ; le général Jean Salvan, président de l'Union des blessés de la Face et de la Tête « Les Gueules cassées » ; Paul Steiner, président de l'association Mouvement Résistance ; Denise Vernay, secrétaire générale de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) ; Jacques Vico, président de l'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance du Calvados, vice président de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance...

(1) voir aussi notre nouvelle rubrique « L'Histoire des associations membres de la convention ».

Frantz Malassis / Fondation de la Résistance



Discussion détendue entre des membres de la « convention » et des représentants de la Fondation de la Résistance.

De gauche à droite : François Archambault, secrétaire général de la Fondation de la Résistance et président de l'association Mémoire et Espoirs de la Résistance ; M. Dorner, représentant l'Amicale des anciens de la brigade Alsace-Lorraine, le préfet Nicolas Theis, directeur général de la Fondation de la Résistance et Jean-Bernard Badaire, président du Comité d'action de la Résistance (CAR) et de l'AERI, vice-président de la Fondation de la Résistance.

Convention proposée par la Fondation de la Résistance à chacune des associations qui voudraient la rejoindre (projet)

Entre l'Association... et la Fondation de la Résistance, il est convenu des dispositions ci-après :

- 1 - L'Association... souhaite contribuer à l'activité de la Fondation de la Résistance, en application de l'article 8 des statuts de ladite Fondation.
- 2 - Ayant délibéré, le conseil d'administration de l'Association... décide la dévolution à la Fondation de la Résistance, qui accepte, des actifs ci-dessous précisés :...
- 3 - L'Association... désigne M.... pour la représenter à la « Convention » prévue par l'article 8 des statuts de la Fondation de la Résistance ; ces représentants seront convoqués au siège de la Fondation à la (ou les) réunion(s) annuelle(s) de la Convention. Ils seront régulièrement informés des orientations et actions de la Fondation, notamment par l'envoi de *la Lettre de la Fondation*, ainsi que des activités des autres associations-filles (MER, AERI...)
- 4 - La Fondation de la Résistance mentionnera, dans ses publications, les noms de l'Association et de ses représentants, qui figureront dans la liste des donateurs de la Fondation.
- 5 - La Fondation met à disposition des représentants de l'Association..., lors de leur venue pour les réunions organisées par la Fondation, un bureau « de passage » au siège de la Fondation, 30 boulevard des Invalides, à Paris 7^e.



Frantz Malassis / Fondation de la Résistance

Vue de l'assemblée. Durant cette réunion, Pierre Sudreau (à droite du cliché) a proposé la création d'une « mini-structure » pour représenter la Résistance au sens large. Unissant les Fondations, le Comité d'action de la Résistance et quelques fédérations de résistants, elle pourrait sous la présidence d'une haute personnalité personnaliser l'ensemble de la Résistance et parler aux jeunes générations.

Le nouveau conseil d'administration de la Fondation de la Résistance

Le 19 juin dernier la Fondation de la Résistance a procédé au renouvellement de certains membres de son conseil d'administration que nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs.

Président : Jean Mattéoli

Présidents d'honneur :

Marie-José Chombart de Lauwe
Maurice Druon

Vice-présidents d'honneur :

Lucie Aubrac ;

Marie-Claire Scaroni ;

Maurice Plantier, ancien ministre ;
Charles Bérenholc, président du COSOR ;

Lucien Neuwirth ;

Louis Mexandeau, ancien ministre.

Premier collègue (administrateurs désignés par l'assemblée des fondateurs)

• Jean-Bernard Badaire*, président du Comité d'action de la Résistance et de l'AERI, vice-présidente de la Fondation de la Résistance ;

• Claude Hallouin ;

• Jean Mattéoli*, ancien ministre, président d'honneur du Conseil économique et social, président de la Fondation de la Résistance ;

• Serge Ravanel*, compagnon de la Libération, conseiller du bureau de la Fondation de la Résistance ;

• Marie-Claire Scaroni ;

• Pierre Sudreau*, ancien ministre, vice-président de la Fondation de la Résistance.

Deuxième collègue (administrateurs désignés par la puissance publique)

• Jacques Godfrain, député représentant le président de l'Assemblée nationale ;

• Joseph Ostermann, sénateur représentant le président du Sénat ;

• Jean Le Naire, représentant le ministre de l'Intérieur ;

• Hervé Caffet, représentant le ministre de l'Éducation nationale ;

• Solange Apik, directrice de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives représentant le secrétaire d'État à la Défense chargé des anciens combattants ;

• Le général Jean Simon, ancien chancelier de l'Ordre de la Libération ;

• Odette Christienne, adjoint au maire chargée de la Mémoire combattante représentant le maire de Paris.

Troisième collègue (administrateurs cooptés)

• François Archambault*, secrétaire général de la Fondation de la Résistance ;

• Marie-José Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ;

• Jean Gavard, inspecteur général honoraire de l'administration de l'Éducation nationale ;

• Gilles-Pierre Levy ;

• Ervin Rosenberg*, trésorier de la Fondation de la Résistance ;

• Jacques Vistel*, conseiller d'État, vice-président de la Fondation de la Résistance.

* membres du bureau

UN GRAND MERCI À JEAN GAVARD !

Jean Gavard, a décidé de quitter la présidence du Jury national du Concours scolaire de la Résistance et de la Déportation. Membre du jury national depuis 1987, Jean Gavard a succédé en 1993 à son camarade de résistance Louis François, récemment décédé (cf. Lettre N°29 de juin 2002) pour lequel il a une profonde admiration.

Né le 16 mai 1923 à Ixelles (Belgique), Jean Gavard abandonne ses études au lycée de Bordeaux pour entrer dans le réseau du colonel Rémy « Confrérie Notre-Dame-Castille ». Arrêté sur dénonciation le 10 juin 1942, il est déporté ; le 25 mars 1943 au camp de concentration de Mauthausen puis de Gusen. Il rentre en France en juin 1945 après 2 ans de régime concentrationnaire qui a considérablement atteint sa santé.

Avec courage et détermination, Jean Gavard reprend ses études : baccalauréat puis études de droit. Il entre à l'Éducation nationale à Bordeaux, puis rejoint l'Administration centrale de ce ministère, dont il deviendra Inspecteur général.

Durant sa présidence, Jean Gavard a su maintenir au plus haut l'esprit du concours national de la Résistance de la Déportation. Aussi a-t-il veillé à ce qu'un maximum d'établissements scolaires puissent participer à ce concours. Cette action était dirigée notamment vers les collèges et vers les lycées techniques et professionnels en leur proposant de façon optionnelle des épreuves sur documents, mais aussi en favorisant l'évolution du concours vers les travaux de groupe et les nouvelles technologies. Ainsi, grâce à Jean Gavard, le concours a su s'adapter aux évolutions pédagogiques actuelles.

La Fondation de la Résistance tient à remercier Jean Gavard qui a toujours mis sa grandeur d'âme au service de cette œuvre civique. Nous sommes heureux de le compter parmi les membres de notre conseil d'administration et de la commission éducation nationale de notre comité historique et pédagogique. Au sein de ces deux assemblées, son expérience et sa compétence nous sont précieuses lors de nos réflexions sur l'avenir du concours national de la Résistance et de la Déportation.

F.M.



© Daniel Blondel / Le déporté

SIGNATURE D'UNE CONVENTION entre le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche et notre Fondation

Une convention d'objectifs vient d'être signée par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, M. Luc Ferry, et le président de la Fondation de la Résistance, M. Jean Mattéoli.

Il s'agit d'un nouveau développement de l'influence et de l'action de la Fondation de la Résistance en direction de la jeunesse scolaire et universitaire et de ses maîtres.

Cette convention d'objectifs, signée pour trois ans, s'inscrit pleinement dans la vocation d'une Fondation reconnue d'utilité publique⁽¹⁾, qui s'est fixée pour objectif la sauvegarde et la transmission de la mémoire et des valeurs de la Résistance. Membre du jury du Concours national de la Résistance et de la Déportation, la Fondation s'est, dès l'origine, tournée vers la jeunesse et les espoirs qu'elle porte pour l'avenir du pays.

Dans cette convention, la Fondation s'engage à développer l'information sur ses travaux et ses réalisations, à encourager et susciter des travaux de recherche que pilote en son sein le Comité historique et pédagogique et à apporter son concours à la formation des maîtres. La Fon-

dation développera son site Internet en direction des maîtres et des élèves, réalisera un an sur deux le dossier documentaire sur le Concours, organisera des rencontres cinématographiques nationales ou locales.

Le ministère de l'Éducation nationale apporte un appui financier et assure la mise à disposition d'un enseignant. Il s'agit d'un professeur de collège qui s'occupera des relations avec les services de l'Éducation nationale, du Concours et du site Internet, dont il sera le « docmaster ».

Un comité d'orientation et de suivi précisera les modalités concrètes de coopération et déterminera les critères d'évaluation des actions entreprises.

Il s'agit donc là d'un pas important dans le rayonnement des valeurs de la Résistance, portées par la Fondation, auprès du monde enseignant, des élèves du secondaire et des universitaires.

N.T.

(1) Elle compte depuis peu, parmi les représentants de la puissance publique, un administrateur mandaté par l'Éducation nationale.

« LA SECONDE GUERRE MONDIALE, NOUVELLES PERSPECTIVES »

Compte-rendu des Journées d'études au Plateau Vivarais-Lignon des 5, 6 et 7 juillet 2002

Organisées conjointement par le SIVOM⁽¹⁾ Vivarais-Lignon, la Société d'Histoire de la Montagne, que préside Odile Boissonnat, et l'Association Internationale des Musées d'Histoire, présidée par Laurent Gervereau, les deux journées d'études, partagées entre Le Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) et Saint-Agrève (Ardèche), ont abordé de façon très distincte le thème d'ensemble « La Seconde Guerre mondiale, nouvelles perspectives ».

La première journée, consacrée aux musées de la Seconde Guerre mondiale⁽²⁾, par la comparaison des choix muséographiques, historiographiques et scénographiques très variés de quelques musées français et européens, a permis de développer une réflexion sur leurs fonctions et leur devenir. Lieux de conservation, les musées sont aussi des lieux de présentation et de restitution, des lieux de débats : comment combiner la recherche historique et les enjeux de mémoire, la transmission et la diffusion des savoirs ? Sous quelles formes ? Pour quels publics ?

La seconde journée a donné des éclairages historiques et des mises au point historiographiques sur les notions de « sauvetage », de « résistance civile », de « montagnes-refuges », ainsi que sur les spécificités identitaires (juives, catholiques, protestantes) de ces formes de résistance⁽³⁾, reprenant en partie les travaux engagés par le colloque de 1990⁽⁴⁾.

Ces deux journées ont pu apporter matière à réflexion aux responsables du projet de construction, sur le Plateau Vivarais-Lignon, d'un Centre muséal destiné à restituer l'histoire de cette région d'accueil et de refuge pendant la Seconde Guerre mondiale. D'autant que les mémoires – et les reconstructions – de cette période sont multiples (mémoire protestante, mémoire juive, mémoire locale, légendaire de la non-violence), et que ce projet n'est pas le seul⁽⁵⁾.

Les musées de la Seconde Guerre mondiale : « la mémoire, l'histoire, l'oubli »⁽⁶⁾ ?

► La mémoire

Rarement la création d'un musée relatant un aspect de la Seconde Guerre mondiale (Résistance, déportation, débarquement, aspects militaires, vie quotidienne sous l'Occupation, Shoah) a été suscitée par la volonté d'historiens. Comme l'ont montré les conservateurs présents à ces journées, la décision de bâtir un musée, du plus ancien au plus récent, vient le plus souvent soit du milieu politique (local ou national) – décision prise parfois à l'occasion de la célé-

bration d'un événement qui fait l'actualité (le procès Barbie en 1987 et la redécouverte du drame des enfants juifs déportés d'Izieu, comme l'a rappelé Geneviève Erramuzpe, conservateur à la Maison des enfants d'Izieu⁽⁷⁾ –, soit de l'initiative d'une association locale d'anciens résistants ou déportés.

Les associations ou les amicales à l'origine des plus anciens musées de la Seconde Guerre mondiale, créés dans les années 1960 (20^e anniversaire de la Libération), sont porteuses d'une

et de la société contemporaine de Turin, la recherche historiographique et anthropologique de l'après 1968 a davantage encouragé une approche décentralisée et comparative, centrée sur l'histoire des communautés.

► L'oubli

À l'heure où les derniers témoins disparaissent – avec eux une parole et une mémoire singulière –, où les associations issues de la Résistance et de la Déportation se dissolvent peu à peu – et ce ne sont pas que les structures qui disparaissent, ce sont aussi les engagements, la camaraderie, le militantisme et les luttes d'après-guerre, parfois cinquante-soixante années d'amitiés profondes nouées –, il convient de repenser les formes de transmission en abordant ce moment de transition avec la pleine conscience de ses enjeux⁽⁸⁾. Pour Elizabeth Pastwa, conservateur au Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon⁽⁹⁾, « tourner la page » est nécessaire, comme il est nécessaire de poser la « question de la mémoire et de l'oubli ». Concrètement c'est penser au devenir du patrimoine de ces associations ou de ces musées, à leurs

archives et à leurs collections. Ainsi, l'association fondatrice du musée de Besançon a prévu la cession de ses collections à la Ville de Besançon. Mais c'est aussi s'interroger sur les nouvelles fonctions des musées, qui peuvent aussi être touristiques et commerciales, savoir qu'il faut s'adresser (attirer ?) à un public qui ne connaît pas forcément la période de la Seconde Guerre mondiale. Comment faire face à l'oubli, comment maintenir les traces, comment entretenir une cohésion, transmettre des valeurs, une identité commune ?

L'histoire : scénographies, muséographies et historiographies.

Ces questions, certains musées les prennent à bras le corps, cherchent à les résoudre, en conjuguant lieu d'histoire et de mémoire, en réfléchissant au rapport entre la mémoire collective, parcellaire, et l'histoire, le savoir historique. Comment représenter, « mettre en scène » les



Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire).
Plaque commémorative en hommage
à tous ceux qui ont risqué leur vie pour sauver
les victimes des persécutions nazies.

mémoire et d'idéaux qui en ont imprégné les murs et orienté les objectifs et la vocation. Pour Jean-Claude Duclos, conservateur au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, le musée sert autant d'avertissement que de vecteur d'utopie. En France, ce type de musées, souvent situés sur un lieu symbolique (lieu d'exécution – La Citadelle de Besançon –, de combat – le Vercors) semble plus développé dans le Sud et dans l'Est. À l'inverse, en Italie, l'absence d'une mémoire résistante ou déportée forte et les liens ténus entre la Résistance et l'identité nationale, l'absence de consentement politique également, ont bloqué la création de musées à caractère associatif. Pour Ersilia Alessandrone Perona, de l'Institut d'histoire de la Résistance

Cécile Vast/Fondation de la Résistance



enjeux de mémoire, les questions identitaires, les approches historiographiques de la Seconde Guerre mondiale?

À cet égard l'exposition « Tout n'était pas si simple que ça » présentée au Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg⁽¹⁰⁾ et élaborée par Marie-Paule Jungblut, historienne-conservatrice, elle-même entourée d'une équipe composée d'un linguiste, d'un psychiatre, d'un muséographe et d'un compositeur, propose une réponse originale, qui finalement interroge. Structurée autour d'une dizaine de questions – Le Luxembourg et la Shoah? Comment porter l'uniforme allemand? Le rire est-il le propre de l'homme?, etc. –, cette exposition questionne les liens qu'entretient la communauté luxembourgeoise avec son histoire contemporaine: quelles traces la Seconde Guerre mondiale laisse-t-elle dans la société luxembourgeoise? Dans la scénographie, les traces d'une mémoire publique (par la mise en opposition d'objets et d'images symboliques: les uniformes allemands avec un tract clandestin, par exemple) sont confrontées à la mémoire savante, à d'autres réalités, pour en révéler les ambiguïtés, en supprimant l'effet de fascination d'images prises isolément. L'objectif étant de provoquer le trouble dans l'esprit du visiteur et donc de l'amener à s'interroger sur l'histoire de son pays.

De façon plus conventionnelle, quelques musées cherchent la solution à la question de la transmission dans un élargissement, tant chronologique que géographique. Certains musées optent pour la dimension comparative et, privilégiant une thématique particulière, élargissent la période de la Seconde Guerre mondiale en amont ou en aval. Tel est le cas du Mémorial de Caen, présenté par son conservateur Jean-Paul Le Maguet, musée qui propose une ouverture sur la Guerre froide, ou encore l'exposition sur l'Holocauste inaugurée en juin 2000 à l'*Imperial War Museum* de Londres⁽¹¹⁾, qui a élargi la thématique aux crimes contre l'humanité et à la notion de responsabilité internationale face à d'autres génocides (Rwanda, Cambodge, etc.)⁽¹²⁾. L'élargissement peut être aussi géographique, comme l'a montré Yves le Maner, directeur du Centre d'Histoire et de Mémoire du Nord-Pas-de-Calais – La Coupole, musée centré sur l'histoire militaire et ses techniques ainsi que sur celle de la déportation, en

relation étroite avec des musées étrangers (britanniques, allemands, belges). C'est aussi le cas du projet de centre européen du résistant-déporté dans le système concentrationnaire nazi du Struthof, présenté par Olivier Laliu, et dont l'intention serait par ailleurs, en plus de son exposition permanente, de représenter des exemples significatifs de la diversité des engagements contre le nazisme.

Le projet de Centre muséal du Chambon-sur-Lignon, présenté par Yolande Pinos⁽¹³⁾, s'inscrit dans ce champ d'une histoire comparative, en s'appuyant sur les travaux issus du colloque de 1990⁽¹⁴⁾, et en prenant pour exemple l'Historial de Péronne. Il s'agirait, à partir de l'histoire singulière du Plateau du Vivarais, de traiter la question de la diversité des formes et des actes de résistance, ce qui oblige à penser à une muséographie « novatrice ».

L'ouverture à d'autres conflits, les élargissements chronologiques et géographiques, les approches comparatives, destinés à répondre à l'évolution et la diversification des publics, s'appuient sur des recherches historiographiques, qui orientent la scénographie des musées. Toutefois, projeter sur les cimaises d'un musée une certaine approche historiographique, n'est-ce pas aussi

donner au public une certaine lecture de l'histoire, en oubliant peut-être la singularité des événements? Pourquoi ne pas mettre en scène dans un même espace des approches historiographiques différentes, inviter ainsi le visiteur à les confronter, et à susciter sa réflexion? ●

Cécile Vast

(1) Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
(2) Isabelle Balsamo, de la direction des musées de France, a participé à cette journée, en présidant une de ses tables rondes.

(3) « Résistances civiles, rafles, refuges. Le cas du Plateau Vivarais-Lignon dans les années 1940 ».

(4) Le présent compte rendu ne traitant que de la première journée, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à la bibliographie indicative proposée en annexe

(5) Au Chambon-sur-Lignon, Pierre Sauvage, auteur du film « Les armes de l'esprit » est à l'initiative d'un autre projet.

(6) Titre emprunté au livre de Paul Ricoeur, *op. cit.* Paul Ricoeur était le président d'honneur de ces journées d'étude. Il a été professeur au Collège cévenol du Chambon.

(7) Musée mémorial des enfants d'Izieu: « Comment agréger histoire locale et histoire nationale? »

(8) Enjeux multiples (morales, psychologiques, affectifs, mémoriels, matériels) que ne peuvent contourner ni les musées, ni les associations, encore moins les fondations en charge de l'héritage moral et juridique de ces associations.

(9) Musée de la Résistance et de la Déportation, Besançon: « Vers une histoire plus large? »

(10) Jusqu'en novembre 2002.

(11) Suzanne Bardgett, « Dernières nouveautés à l'*Imperial War Museum* ».

(12) Élargissement qui sont aussi ceux, militants, de la plupart des associations d'anciens déportés (FNDIRP, UNADIF, ADIR, Fondation pour la Mémoire de la Déportation, etc.).

(13) Projet de Centre muséal du Plateau Vivarais-Lignon: « Vers une histoire plus large? »

(14) cf. bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Sur les musées

- Des *Musées d'histoire pour l'avenir*, Paris, Noësis, Péronne, Historial de la Grande Guerre, 1998
- GERVEREAU (Laurent) [dir.], *Quelles perspectives pour les musées d'histoire en Europe?*, actes du colloque, Musée national des arts et traditions populaires, 4-6 mai 1994, Paris, Association internationale des musées d'histoire, 1997, 176 p.
- WOLIKOW (Serge) [dir.], *Les images collectives de la Résistance*, Territoires contemporains, Cahiers de l'IHC, n°3, éditions universitaires de Dijon, 1997, 158 p.
- « ... et wor alles net esou einfach. » *Questions sur le Luxembourg et la Deuxième Guerre mondiale/Fragen an die Geschichte Luxemburgs im Zweiten Weltkrieg*, catalogue de l'exposition du Musée d'histoire de la Ville de Luxembourg, Luxembourg, 2002, 377 p.
- *Politique et musées*, L'Harmattan (Coll. Patrimoines et Sociétés), 2002, 382 p.

Sur l'histoire

- JOUTARD (Philippe) [dir.], *Cévennes, terre de refuge 1940-1944*, textes rassemblés par Philippe Joutard, Jacques Poujol et Patrick Cabanel, Montpellier, Presses du Languedoc, 1987, 358 p.
- BOLLE (Pierre) [dir.], *Le Plateau Vivarais-Lignon: accueil et résistance, 1939-1944*, actes du colloque du Chambon-sur-Lignon, Société d'Histoire de la Montagne, 1992, 697 p.
- RICCEUR (Paul), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, 676 p.
- LABORIE (Pierre), « Silences de la mémoire, mémoires du silence » in *Les Français des années troubles*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001, pp. 53-71.

L'UNION DES AVEUGLES

L'Union des aveugles de la Résistance (UAR) a rejoint la Convention de la Fondation de la Résistance, qui regroupe toutes les associations de résistants préoccupés de leur devenir et de la sauvegarde de leur mémoire. Elle a récemment légué à notre Fondation un terrain situé en Corse. Grâce à son président M. Roger-François Clapier nous avons retracé son histoire.

La création de l'Union des aveugles de la Résistance revient à Charles Davin, combattant de la Première Guerre mondiale qui s'était engagé dans différents mouvements de Résistance. Dès 1945, Charles Davin souhaite regrouper au sein d'une amicale l'ensemble des aveugles résistants. Il lance donc des appels radio-phoniques et obtient ainsi le contact avec 160 aveugles ayant effectivement participé à la Résistance. Fort de ces résultats, il va fonder, en 1946, l'association des aveugles de la Résistance⁽¹⁾.

La naissance de l'association

Grâce au puissant appui d'Albert Aubry - député depuis 1919, rapporteur du budget des Anciens combattants à l'Assemblée nationale, enucléé d'un œil durant la Grande Guerre, déporté à Neuengamme, Grand officier de la Légion

d'honneur - le Parlement vote le 8 juillet 1948 une loi qui est la base du « statut des aveugles de la Résistance ». Seuls cent-vingt-trois ressortissants ont pu ainsi bénéficier du titre « d'aveugle de la Résistance ». En effet, pour bénéficier de ce statut, il fallait subir un examen médical faisant apparaître une vue totale inférieure à un vingtième et être admis par une commission spécifique du ministère des Anciens combattants. Ainsi, une cinquantaine de résistants aveugles de la guerre 14-18 n'ont pu cumuler ce statut avec celui d'aveugle de guerre. L'exemple le plus patent nous est donné par Louis Finet pourtant reconnu comme compagnon de la Libération par le général de Gaulle (cf. encadré).

L'association a bénéficié de nombreux appuis. Citons notamment MM. les ministres des Anciens combattants Tanguy Prigent (1956-1957), Maurice Plantier (1978-1981), Jean Laurain (1981-1986); M. Le Coutaller, député breton; M. Marcel Darrou, député puis sénateur du Nord; le colonel Charles Arnoult, président des anciens de Dachau; M. et Mme Roger Goetz, inspecteur général des finances et gouverneur du Crédit foncier; Mme Marie-Thérèse Raymond, directeur interdépartemental des pensions...

Par ailleurs, la veuve d'Albert Aubry, marraine

de l'Union dont la mère était aveugle de la Résistance, a constamment et puissamment aidé l'UAR par son important réseau relationnel. Charles Davin a été président de l'Union des aveugles de la Résistance jusqu'à sa mort survenue en 1958. André Nicolle, également président de l'organisation mondiale des aveugles, lui a succédé jusqu'à son décès en 1993. Depuis cette date la présidence est assurée par Roger-François Clapier, qui anime avec dynamisme, compétence et bonne humeur cette association très œcuménique, qui ne compte plus aujourd'hui que dix membres actifs et trente membres associés (veuves et descendants).

Un microcosme social

Ce qui est frappant lorsque l'on se livre à un examen rapide des profils des membres de cette association, c'est la très grande diversité des situations socio-professionnelles représentées. Parmi les adhérents se trouvent des universitaires tels MM. Jacques Lusseyran et Roger-François Clapier, un grand nom de France, le duc de Choiseul Praslin mais aussi des gens plus humbles comme des vendeurs de billets de la loterie nationale, mais également des kinésithérapeutes, des accordeurs de pianos et des petits artisans. Toutes les sensibilités politiques étaient représentées depuis l'extrême droite à l'extrême gauche, ainsi que les principales confessions religieuses. Parmi les membres de cette union se trouvait un père dominicain, Michel Perrin, juste parmi

© Coll. UAR



Premier numéro de bataille des ombres (1^{er} janvier 1951)



Printemps 1961. 15^e anniversaire de la fondation de l'Union des aveugles de la Résistance. Les membres de l'association sont réunis devant le Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien.

© Jean Verdier/Coll. UAR

DE LA RÉSISTANCE

les Nations, et un pasteur, Frédéric Jalaguier. Comme dans les autres organisations de Résistance, certains s'engagèrent dès 1940, d'autres les années suivantes.

Ainsi, il est possible de dire que l'Union des aveugles de la Résistance constituait un microcosme social, reflet même de la diversité sociale que fut la Résistance française dans son ensemble.

Les actions de solidarité et de Mémoire

L'Union des aveugles de la Résistance, a entrepris de nombreuses actions d'aide sociale à destination de ses membres ou des familles de disparus :

- construction d'un foyer au 58 avenue Bosquet à Paris pour accueillir des adhérents ainsi que de leurs enfants et petit-enfants lors de leur venue à Paris ;
- réalisation d'une caisse de secours ;
- attribution de prêts d'honneur ;
- participation à l'achat de prothèses auditives ou dentaires ;
- obtention d'une allocation spéciale pour les veuves (loi de finance de 1982) alors que Jean Laurain était ministre des Anciens combattants. À côtés de ces actions communes aux associations issues de la Résistance et de la Déporta-



Le président Vincent Auriol reçoit une délégation de l'UAR composée de Charles Davin, président-fondateur et de Mme Aubry.

tion, l'Union des aveugles de la Résistance a très tôt entrepris des actions de Mémoire. Jusqu'en 1974, elle publie un bulletin semestriel de liaison : *La bataille des ombres*⁽²⁾. Mais surtout, en 1953, elle édite un recueil de témoignages⁽³⁾ présentant l'activité résistante de ses membres : actions de renseignements, transport de documents, interception de communications téléphoniques, réalisation de faux papiers... Ces actions ont valu à certains d'entre eux d'être arrêtés par la police française ou allemande. Ainsi, deux

membres de l'Union : Louis Adam et François Guillou ont été fusillés tandis que trois autres : Arthur Poitevin, André Mahoux et Jacques Lusseyran ont été déportés.

Saluons tous ces actes de Résistance car, ils réclamaient encore beaucoup plus de courage assumées qu'ils étaient par des personnes gravement handicapées n'hésitant pas à risquer leurs vies pour défendre leurs idéaux et leurs convictions.⁽⁴⁾

Frantz Malassis

- (1) Déclaration enregistrée à la préfecture de Paris le 22 décembre 1945 (N°7437) publiée au *Journal officiel* du 6 avril 1946
- (2) le premier « bulletin officiel de l'Union des aveugles de la Résistance » est paru le 1^{er} janvier 1951. Le numéro 31, dernier de la collection date d'octobre 1974.

- (3) Charles Davin, *La bataille des ombres*, Paris, Dervy, 1953, 160 p. Édition précédée d'une lettre préface manuscrite du général de Gaulle et d'un avant propos du président Georges Bidault.
- (4) Leurs mérites ont été reconnus officiellement par l'attribution de nombreuses distinctions : Légion d'honneur, Ordre national du Mérite et Croix de guerre. Rappelons que tous les adhérents sont titulaires de la carte du combattant volontaire de la Résistance.

LOUIS FINET, UN AVEUGLE COMPAGNON DE LA LIBÉRATION⁽¹⁾

Fils de cheminot, Louis Finet est né le 15 août 1897 à Bellegarde dans l'Ain.

Appelé sous les drapeaux en janvier 1916, il est affecté successivement à quatre régiments d'infanterie puis au 1^{er} Groupe d'aviation. Très gravement gazé en juillet 1918, il perd la vue et est démobilisé en mars 1920.

Président de l'Union des aveugles de guerre pour le département de la Savoie, Louis Finet est particulièrement atteint par la débâcle puis l'armistice de juin 1940. Il entend l'Appel du général de Gaulle et y souscrit immédiatement.

Il prend contact dès 1941 avec des camarades à l'occasion de différentes manifestations d'anciens combattants dans la région de Chambéry et commence par diffuser des tracts d'appel à la Résistance.

Malgré son handicap, il devient en octobre 1943 agent du réseau de renseignements « Coty ». Il est immatriculé à Londres (n° 08 815) au Bureau central de renseignements et d'action (BCRA).

Sa maison devient le PC du réseau et en abrite également le responsable, pour la ville de Chambéry, Georges Oreel. Ce dernier charge Louis Finet de différentes missions de liaison à Lyon et Grenoble, qu'il accomplit avec sa femme ou son fils.

Il remplit également une mission de renseignements sur le dispositif allemand du plateau des Glières en obtenant une autorisation spéciale du ministère de l'Intérieur – car l'accès au plateau est interdit – de rencontrer le préfet de Haute-Savoie sous le prétexte d'obtenir des bons de ravitaillement pour ses camarades aveugles de guerre.

Le 30 mai 1944 la Gestapo fait une descente non loin de son domicile où se trouve le bureau des dactylos du réseau, également lieu de rendez-vous des agents de liaison. Sept personnes sont arrêtées ; quatre d'entre elles seront fusillées et les autres déportées. Prévenu par une voisine, Louis Finet quitte immédiatement les lieux avec sa famille, mettant à l'abri les archives et toute la comptabilité concernant l'activité du réseau ainsi qu'une machine à décoder. Lorsque les Allemands, quelques heures plus tard, se présentent chez lui, ils trouvent porte close.

Avec sa famille, il reste caché en montagne jusqu'à la libération de Chambéry le 23 août 1944.

Tous ces actions, valent à Louis Finet d'être reconnu comme compagnon de la Libération par le général de Gaulle - décret du 17 novembre 1945⁽²⁾. Après la guerre, Louis Finet poursuit ses activités de président de l'Union des aveugles de

guerre des sections de Savoie, Haute-Savoie et de l'Ain et décède le 22 juillet 1976 à Moutiers en Savoie. ●

- (1) Biographie reproduite avec l'aimable autorisation du musée de l'Ordre de la Libération dont nous tenons ici à remercier son conservateur M. Vladimir Trouplin

- (2) Texte de la citation pour l'attribution de la Croix de la Libération à Louis Finet (texte non daté et non signé extrait du mémoire de proposition) : « *Aveugle de guerre, n'a pas hésité dès fin 1940 à prendre du service dans la Résistance. Avec sa fille, a assuré des liaisons importantes pour un réseau de renseignements des FFC. Le 30 mai 1944, lors d'une perquisition de la Gestapo, alors que sa maison était devenue le PC d'une importante organisation de Résistance, a sauvé tout le matériel et les fonds ainsi que les documents concernant les mouvements de trains, troupe et matériel ennemis et d'autres archives importantes. Après cette action de police, a été obligé de rentrer dans la clandestinité et de mener une vie errante et pleine de risques, son infirmité le rendant très vulnérable. Jusqu'à la Libération, a continué de servir la Résistance. Belle figure de Français à l'énergie farouche, a bien mérité de la patrie.* »

Mémoire et Espoirs de la Résistance (MER)

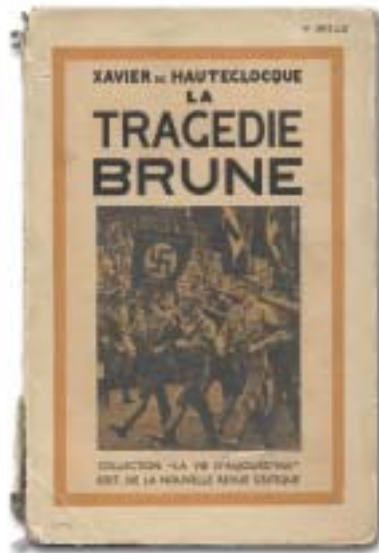
« UNE SI JOLIE INCONNUE... »

La rentrée de Mémoire et Espoirs de la Résistance est d'une intense activité. De nombreuses manifestations culturelles permettant de mieux faire connaître la Résistance au grand public sont programmées. Par ailleurs, ce programme d'action culturelle sera prochainement décliné dans les départements grâce à l'appui de l'ONAC.

Elle était très jolie. Elle l'est toujours. Elle n'avait pas de nom. Elle en a un. Elle vit à mi-chemin de la Bourse du commerce et du ministère de la Culture. Que de symboles ! Elle n'est pourtant pas une belle « sans-papier » venue du Sud. Elle a, depuis ce matin d'août, anniversaire de la Libération de Paris, un nom venu de l'Est et un prénom de roi qui arrêta (pour un siècle) les guerres de religions.

Elle vient d'être « révélée » par Mme Odette Christienne, adjointe chargée de la Mémoire à la Mairie de Paris, ainsi que par Mme veuve Karcher, le général Alain de Boissieu et M. Jean Legaret. C'est la place du lieutenant Henri Karcher, Paris I^{er}. Elle est proche de l'Hôtel Meurice, où le général von Choltitz et son état-major capitulèrent, il y a 58 ans, devant ce jeune chirurgien vosgien (la ligne bleue...), engagé en 1939 comme 2^e classe, blessé gravement, puis officier de la 2^e DB, fait Compagnon de la Libération par le général de Gaulle, puis vice-président de l'Assemblée nationale, avant de redevenir médecin et de mourir il y a près de 20 ans. Paris doit aussi sa liberté au lieutenant Henri Karcher. La Ville devait à ce héros méconnu une reconnaissance éternelle. C'est fait !

Ce matin-là, dimanche 25 août 2002, l'un des fils du maréchal Leclerc de Hauteclocque m'a expliqué qu'un cousin germain de son père avait



La tragédie brune, ouvrage de Xavier de Hauteclocque publié en 1934 Paris, mémorial Leclerc-musée Jean Moulin

été tué en 1935 par les nazis à la suite d'un livre écrit contre eux en 1933. Qui s'en souvient... ? Préhistoire de la Résistance ? Résistance de l'esprit... ? À nous de requalifier utilement tous ces actes prémonitoires.

Des lieux de mémoire pour les Résistants méconnus

Il y a de multiples places, squares, carrefours en France qui mériteraient un nom. Pourquoi pas celui d'un Résistant inconnu ? Il y eut des lycéens assassinés en Sologne la main dans la main ; il y eut des maquisards massacrés dans le Vercors ; il y eut des écrivains et des journalistes marty-

risés, les mots de Liberté ou de Fraternité à la bouche... Voilà une formidable piste pour Mémoire et Espoirs de la Résistance en province, comme à Paris : qualifier une jolie place.

Notre travail de rentrée a commencé par la mise en place de « comités pilotes » de la Fondation de la Résistance dans quelques départements : Alpes-de-Haute-Provence, Côte-d'Or, Indre-et-Loire, Tarn-et-Garonne. L'ONAC (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) va aider plusieurs d'entre-nous, comme M^{me} Colette Galleron, M. Maurice Badinier, M^{me} Jeanine Calba, le Dr Jack Vivier, M. Vincent Audren, avec les associations proches de la Fondation de la Résistance (AERI, CAR, MER) et toutes les autres formations possibles localement, à bâtir un programme simple et consensuel. Les noms de rues pourraient en faire partie.

La DMPA (direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives) du ministère de la Défense a mis en place sept chargés de mission « Mémoire et Patrimoine » pluri-régionaux. Ces experts de haut niveau répertorient les lieux de mémoire depuis la guerre de 1870 jusqu'à nos jours. L'équipe de MER qui travaille pour compléter *les guides verts Michelin* en ce qui concerne la Résistance, ainsi que nos délégués départementaux, pourront prendre contact avec ces hauts fonctionnaires de la DMPA pour participer à ce répertoire national dans nos zones de compétence.

Puis, le mercredi 2 octobre, à 15 heures, nous avons écouté trois filles et trois fils de résistants tués. Leurs parents s'appelaient Bertie Albrecht, Pierre Brossolette, André Boyer, Octave Simon, Honoré d'Estienne d'Orves et le 6^e Auguste Graillot était le père du président de la Fédération des fils de tués. Une cinquantaine d'enseignants, de documentalistes et de lycéens, lauréats du Concours national de la Résistance et de la Déportation, sont venus de Côte-d'Or pour se recueillir le matin au Mont Valérien, à Suresnes, et visiter le Mémorial Leclerc-Musée Jean Moulin, où ces témoignages filiaux se sont déroulés. Les membres et sympathisants de MER y étaient les bienvenus.

Le 7 novembre, à l'Assemblée nationale, la Mairie de Paris tiendra un colloque sur le thème « Résistance et modernité ». La déclinaison du mot-clé qui nous rassemble, – la Résistance –, alliée à d'autres concepts forts (mémoire, culture, citoyenneté...) est la 4^e prévue par M. Henri Willeumier, nouvel administrateur de MER.

L'héritage social

Le 13 décembre matin à l'Assemblée nationale, MER déclina le thème de « l'héritage » de la Résistance sous son aspect social. Le programme du Conseil national de la Résistance, dont le 60^e anniversaire sera en 2003, révait de faire

Calendrier des prochaines manifestations de MER

- Programme des soirées thématiques⁽¹⁾ « une soirée, un auteur » organisées par le Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin (ville de Paris) avec le soutien de l'association MER.

Entrée libre. Les conférences débutent à 18 heures

- Jeudi 7 novembre 2002 **Denis PESCHANSKI**
La France des camps : l'internement, 1938-1946, Gallimard, 2002
- Jeudi 5 décembre 2002 **Christian BOUGEARD**
La Bretagne et les identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale, actes du colloque de Brest novembre 2001, Centre de recherches bretonnes et celtiques, 2002

- Soirée audiovisuelle exceptionnelle organisée par l'association MER et le Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin (ville de Paris) le **jeudi 28 novembre 2002 à 18 heures au Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque-Musée Jean Moulin**⁽¹⁾. Présentation du documentaire réalisé par Gérard Milhès « Résistance pour toujours » relatant l'engagement de Maurice Kriegel-Valrimont avec la présence de ce dernier.

(1) Renseignements et réservations : Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris – Musée Jean Moulin. Jardin Atlantique – 23, allée de la 2^e DB, 75015 Paris. Tél. : 01 40 64 39 44



Le 27 septembre dans la salle du Bleu et de l'Office national des anciens combattants (sis en l'Hôtel national des Invalides), rencontre entre l'ONAC et la Fondation de la Résistance, accompagnée de ses associations filles : MER et l'AERI. Cette réunion de travail a permis de jeter les bases d'un programme d'action culturelle autour de la Résistance dans les départements. Quelques vues de l'assemblée.

1 - Le préfet Nicolas Theis, directeur général de la Fondation de la Résistance et M. François Archambault, secrétaire général de la Fondation de la Résistance et président de l'association Mémoire et Espoirs de la Résistance.
2 - M. Serge Barcellini, directeur général de l'Office national des anciens combattants en



discussion avec M. Serge Ravel, conseiller du bureau de la Fondation de la Résistance et vice-président de l'Association pour des études sur la Résistance (AERI).
3 - MM. Frantz Malassis et Bruno Leroux, respectivement documentaliste-responsable archives et directeur historique de la Fondation de la Résistance.

4 - M. Hervé Gourio, directeur du service départemental de l'ONAC des Alpes de Haute Provence et Melle Marie Liosa, assistante mémoire du service départemental de l'ONAC du Tarn-et-Garonne.
5 - Deux directeurs de services départementaux de l'ONAC : MM. Christian Méjean (Tarn-et-Garonne) et Georges Pruvost (Indre-et-Loire).

© Photos Marc Fineltin

de la France une République « sociale », la 1^{ère} de notre histoire. Qu'en reste-t-il? Des historiens, des syndicalistes ouvriers et entrepreneuriaux, des hauts fonctionnaires proches du général de Gaulle viendront en débattre avec nous en salle Colbert. Dans le cadre de nos rendez-vous annuels et de nos accords, le vendredi 31 janvier 2003, MER et l'AAFMD présenteront à la Sorbonne le nouveau thème du Concours, « Les jeunes dans la Résistance », avec l'aide de témoins de la clandestinité intérieure et de la France libre. À l'époque, ces femmes et ces hommes de l'ombre ou de Londres avaient entre 15 et 30 ans... Autre rendez-vous annuel, notre Récital de poésie et de chanson sur la Résistance aura lieu aux Invalides le jeudi 27 mars 2003 après-midi. C'est un grand moment d'émotion et de rapprochement.

Il faut sauver le 500 000^e...

D'ici là, nous perfectionnerons encore notre site Internet « memoresist.org », qui est à la base des sites de la Fondation de la Résistance. Peu imaginent le travail qu'a représenté la mise en ligne de 2 500 fiches universitaires. Ce fut l'œuvre d'une demi-douzaine d'administrateurs désintéressés avec M^{me} Elisabeth Helfer-Aubrac au départ et M. Marc Fineltin, secrétaire général de MER, pour assurer l'avenir. Ce site sert aussi à annoncer et résumer nos manifestations culturelles et civiques de la Sorbonne, des Invalides, de la Cour de cassation, de la Maison du Barreau... Si l'on estime à un demi-million les résistants, dont

beaucoup n'ont pas cherché la gloire, on voit tout ce qui pourrait exister comme monographies, biographies, relations de combats secrets et de martyres oubliés. Les chantiers semblent immenses. Le « 500 000^e résistant » vit-il encore? Se prend-t-il pour un héros méconnu? Sait-il même qu'il a résisté, simplement parce qu'il était généreux et courageux? Beaucoup sont morts pour une civilisation (en voie de disparition) de la parole donnée... Il ne faut plus se tromper de combat. Ne perdons plus de temps. Il faut « sauver » le 500 000^e résistant, - comme dirait le cinéaste Steven Spielberg -, ou du moins reconstituer la mémoire de ce 500 000^e! ●

François Archambault,
Secrétaire général de la Fondation de la Résistance, Président de «MER»

Adhésion : si vous voulez donner un avenir au devoir de mémoire, adhérez à « Mémoire et Espoirs de la Résistance »!

- Cotisation 15 € (+ 6 € pour « Résistance et Avenir »). Chèque à libeller à « Mémoire et Espoirs de la Résistance », Place Marie-Madeleine Fourcade, 18 place Dupleix, 75015 Paris
- Tél./Fax : 01 45 66 92 32
- courriel : m_e_r@club-internet.fr memoresist@club-internet.fr
- Site internet : www.memoresist.org
- Informations complémentaires sur les sites internet : www.charles-de-gaulle.org www.fondationresistance.com

Quelques nouveautés à l'assemblée générale annuelle de MER

L'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association Mémoire et Espoirs de la Résistance s'est réunie le 20 juin de 18 heures à 19h25 à la Fondation de la Résistance sous la présidence de François Archambault. Plus de cent membres étaient présents ou représentés parmi lesquels plusieurs administrateurs qui s'étaient déplacés depuis la province ou l'étranger. Le rapport moral du président et le rapport financier du trésorier ont été adoptés à mains levées et à l'unanimité. De même pour le renouvellement pour 6 ans des mandats d'administrateurs de Michel Ambault et d'Edward Arkwright. Deux administrateurs, en poste depuis la création de MER : MM. Jean-Claude Giabiani et Jean-Marc Boulenger de Haute-Cloque ne demandaient pas, l'un le renouvellement, l'autre la prolongation de leurs mandats en raisons de multiples activités. L'assemblée générale ordinaire a élu à leur place M. Jean Novosseloff pour 6 ans et M. Henri Wuilleumier pour 2 ans aux postes disponibles au Conseil d'administration (cf. l'encadré présentant le nouveau conseil d'administration de MER).

Le nouveau Conseil d'administration de MER

- M. Michel Ambault
- M. François Archambault, président de MER, secrétaire général de la Fondation de la Résistance
- M. Edward Arkwright,
- M^{me} Jacqueline Bayon
- M^{me} Anne Brossolette da Silva Branco
- M^{me} Jeannine Calba
- M. Jean-Philippe Desmoulières
- M^{me} le Docteur Nicole Dorra
- M^{me} Françoise Eagleton
- M. Marc Fineltin, secrétaire général
- M^{me} Colette Galleron-Julienne
- M. Jean-Pierre Levert, vice-président
- M^{me} Christine Levisse-Touzé
- M. André Mairey
- Bâtonnier François-Xavier Mattéoli, vice-président
- M. Jean Novosseloff, secrétaire général-adjoint
- M^{me} Blanche Pineau
- M. Jean-Pierre Renouard, trésorier (1)
- M. Jacques Vistel, vice-président de la Fondation de la Résistance
- M. Henri Wuilleumier

(1) le trésorier adjoint est M. Thierry Jallerat, expert comptable de la Fondation de la Résistance

Association pour des Études sur la Résistance Intérieure (AERI)

« LA RÉSISTANCE EN CHARENTE »

Si dans de nombreux départements, les équipes locales de l'AERI trouvent un soutien auprès des musées de la Résistance et de la Déportation⁽¹⁾, en Charente, le Musée de la Résistance et de la Déportation d'Angoulême a, quant à lui, totalement pris en charge le projet départemental de CD-ROM actuellement en cours de parution.

Entre 1940 et 1945, le département de la Charente se trouve dans une zone plutôt active. Deux grandes voies de communication la traversent du nord au sud : la voie ferrée Paris-Bordeaux et la nationale 10, par lesquelles les troupes d'occupation acheminent hommes et matériel. À quelques kilomètres à l'est de ces deux axes, parallèlement, passe la ligne de démarcation avec « l'activité » quelle génère. Dans les deux départements limitrophes, la Résistance limousine et périgourdine redouble d'actions qui font « très mal » à l'occupant. Le Mémorial national de Chasseneuil (Charente) en témoigne.

Un musée pour la transmission de l'histoire

Comment ne pas laisser aux jeunes générations des traces de cette période exceptionnelle, ainsi que les enseignements qu'il faut en tirer pour l'avenir. C'est ainsi qu'est né le Musée de la Résistance et de la Déportation à Angoulême.

Andrée Gros, une ancienne déportée, vice-présidente du Musée, avec les élèves du collège de Rouillac.



Coll. AERI

Lors d'une réunion du Conseil municipal d'Angoulême, le 12 janvier 1984, ce dernier, à l'unanimité, approuve la création d'un musée et décide de mettre à sa disposition un local. Choix symbolique, peut-on dire, car, c'est au 34 de la rue de Genève dans le « Vieil Angoulême » que le musée s'installe, dans une maison occupée en 1534 déjà par un résistant : Jean Calvin.

Le Conseil général de la Charente se joint au projet et participe financièrement à l'aménagement des locaux. Il faut cinq années de travail aux membres des associations de Résistants et Déportés, regroupés dans un « Comité de Liaison » pour créer les conditions d'ouverture au public. Cette dernière intervient le 18 juin 1993. C'est grâce à l'apport déterminant de deux « emploi-jeunes », fin 1998, que le Musée atteint sa vitesse de croisière.

Son objectif est clair : la jeunesse ! Évidemment, c'est avec plaisir et intérêt que nous accueillons les touristes anglais (nombreux dans le sud-ouest) très sensibilisé à cette période mais, c'est aux jeunes avant tout que nous voulons adresser notre message. Nous sommes certains qu'après un passage au Musée (seuls, avec leurs parents ou leurs enseignants), ils complètent non seulement leurs connaissances historiques (des connaissances que certains veulent déformer) mais ils font un grand pas sur les voies de la citoyenneté. L'existence du Musée n'est pas étrangère au fait que la Charente se place dans les tous premiers départements pour la participation au Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Un projet de CD-ROM sur la Résistance en Charente, en liaison avec le Musée de la Résistance et de la Déportation d'Angoulême

C'est probablement parce qu'elle a pensé que nous étions prêts à répondre présents que l'Association pour les études sur la Résistance intérieure (AERI) s'est adressée au Musée pour lui proposer de réaliser un CD-ROM sur la Résistance charentaise.

C'est en 1998 que l'AERI prend contact avec le Musée de la Résistance et de la Déportation par l'intermédiaire de l'un de ses administrateurs, Claude Morillon, agrégé d'histoire, inlassable

Camille Dogneton, un ancien déporté, secrétaire du Musée, avec les élèves du collège de Champagne-Mouton.



Coll. AERI



Hugues Marquis, président et chef de projet de Résistance-Mémoire-Communication (RMC), Aurélie Loison et Laure Bougon (de l'AERI) en train d'effectuer les dernières corrections de l'appliquatif du CD-ROM sur la Résistance en Charente.

combattant de la Mémoire. Le 24 février 1999, dans une salle de l'Hôtel de Ville d'Angoulême, une réunion est organisée. Serge Ravanel et Monique Montès, au nom de l'AERI, présentent le projet.

On peut résumer ainsi les conclusions de ces échanges :

- La réalisation d'un CD-ROM apparaît comme une nécessité pour les générations futures.
- Toutefois la réalisation de celui-ci à l'échelon régional (Charente, Charente-Maritime, Vienne, Deux Sèvres) ne peut être retenue, car les conditions requises n'existent pas dans les quatre départements. Attendre qu'elles le soient, c'était prendre le risque d'allonger outre mesure le délai de réalisation et peut-être de voir le projet échouer
- Le CD-ROM devient donc départemental, c'est-à-dire, Charentais.
- Le Musée de la Résistance et de la Déportation est le « maître d'ouvrage » de l'opération et une association est créée pour jouer le rôle de « maître d'œuvre ». L'association créée pour la durée de la réalisation de ce projet s'intitule « Résistance-Mémoire-Communication » (RMC). Elle est composée d'administrateurs du Musée, de professeurs d'histoire, d'historiens et de témoins de cette période. Elle doit se dissoudre, lorsque sa mission sera terminée (trois ou quatre ans).

Pourquoi une association spécifique ?

Pour plusieurs raisons : la transparence financière et fonctionnelle, l'organisation autonome du travail du groupe, la possibilité d'associer à cet important chantier des bénévoles n'ayant pas de responsabilités au sein du Musée de la Résistance et de la Déportation, la clarté dans les démarches auprès des collectivités afin d'obtenir des subventions.

C'est probablement grâce à cette transparence que des contributions financières sont obtenues : le Conseil régional Poitou-Charentes présidé par Jean-Pierre Raffarin, le Conseil général de la Charente présidé par Jacques Bobe et les deux députés, Jean-Claude Beauchaud et Jean-Claude Viollet (au titre de l'enveloppe parlementaire).

En ce mois de septembre nous sommes arrivés au terme de cet immense chantier. Les travaux ont commencé en 1999 sous la responsabilité d'un chef de projet de 37 ans, professeur agrégé d'histoire-géographie, chargé de la formation informatique à l'Éducation nationale, président de l'association (RMC) : Hugues Marquis. Travail énorme pour toute l'équipe : recueillir les informations et les documents dans le respect scrupuleux de la vérité historique. La rédaction des fiches et la numérisation de documents se sont échelonnées de l'année 2000 à août 2001

(650 fiches). Impression des fiches et des panneaux d'introduction en plusieurs exemplaires pour un comité de « relecture » dont le travail a duré jusqu'au printemps 2002. Puis la maquette fut envoyée à l'AERI ou un comité de relecture a relu et procédé à des tests. Les 17-18 et 19 juillet derniers, l'AERI délègue au Musée, pour relecture des corrections deux représentantes rompues à ce travail.

Travail considérable certes, mais ô combien utile pour l'avenir. Les collectivités territoriales et les élus qui ont aidé à sa réalisation peuvent être fiers et satisfaits de cette réalisation. Les acteurs également.

Conformément aux engagements pris lors de l'apport des contributions financières, les lycées de la région Poitou-Charentes vont recevoir chacun un spécimen. Les collèges du département de la Charente également. Les écoles primaires en sont également destinataires à la demande de l'inspecteur de l'Académie de la Charente. Puis, Résistance-Mémoire-Communication procédera à son auto-dissolution et à sa réinsertion dans le travail de mémoire du Musée de la Résistance et de la Déportation. Travail qui n'est pas fini et nécessite encore de nombreux et inlassables efforts. ●

L'équipe du Musée de la Résistance et de la Déportation d'Angoulême

(1) Citons notamment le Musée de la Résistance et de la Déportation du Teil (Ardèche), le Mémorial de Caen (Calvados), le Musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges (Cher), le Centre Edmond Michelet à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), le Musée des Guerres à Ajaccio (Corse), le Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon (Doubs), le Musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble (Isère), le Musée de la Résistance et de la Déportation de Mont-de-Marsan (Landes), le Musée de la Résistance et de la Déportation de Blois (Loir-et-Cher), le Musée de la Résistance et de la Déportation de Cahors (Lot), le Musée Jean Moulin – Mémorial du Maréchal Leclerc (Paris), le Musée de la Résistance de Forges-les-Eaux (Seine-Maritime), etc.

Renseignements

AERI (association loi 1901 d'intérêt général)

Association pour des Études

sur la Résistance Intérieure,

affiliée à la Fondation de la Résistance

● Siège social et bureaux :

16-18 place Duplex 75015 Paris

● Tél. : 01 45 66 62 72

● Fax : 01 45 67 64 24

● Site internet : www.aeri-resistance.com

● E-mail : aeri@club-internet.fr

Musée de la Résistance et de la Déportation

● 34, rue de Genève 16000 Angoulême

● Tél : 05 45 38 76 87 – Fax : 05 45 93 12 66

● Site internet : museedelaresistance16.fr

● Ouvert : – de septembre à juin : du lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures et de 9 heures à 12 heures, sur rendez-vous pour les groupes.
– de juillet et août : du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

● Tarifs : Adultes : 2,5 €
Étudiants : 1,5 € . Scolaires : gratuit.

VIENT DE PARAITRE

La présence de ces titres dans «vient de paraître» ne saurait constituer un conseil de lecture mais a pour but de tenir informés les abonnés de la «Lettre», des derniers ouvrages que nous avons reçus au cours du trimestre. La Fondation serait reconnaissante à ses lecteurs de lui communiquer, le cas échéant, leur sentiment sur le contenu de ces ouvrages, afin de pouvoir en recommander la lecture.

Alain Savary :
politique et honneur
Ouvrage coordonné
par Serge Hurtig

Actes du colloque du Centre d'histoire de l'Europe au vingtième siècle du 15-16 juin 2000
Presses de Sciences Pô,
335 p., 24 €

L'Algérie sous le régime de Vichy
Jacques Cantier
Odile Jacob, 418p., 24.50 €

Civismisme et mémoire. Des événements marquants de 1939 à 1944 : en quête de vérité face aux falsificateurs
Marcel Chadebech
Préface de Roger Pestourie
Éd. Aléas (Lyon), 157 p., 19.82 €

Écrits d'Angleterre
Albert Cohen
Éd. les Belles Lettres, 87p., 10 €

Les Amitiés de la Résistance
Préface de Bertrand Delanoë, maire de Paris
Avant propos de du Pr émérite Charles Béréholc, président des Amitiés de la Résistance
Mairie de Paris, 82 p.

Ceux de Saint-Niçaise ou l'histoire de la maison d'arrêt d'Arras pendant l'occupation racontée par les témoins
Jean-Claude Fichaux et Alain Giletta
Préface d'Yves Le Maner, agrégé d'Histoire, directeur du centre d'Histoire de la Coupole
Ce livre est en vente au profit du souvenir français (71, rue Raoul Briquet 62 217 Beaurains), 65 p., 7 € franco de port

La Liberté venait des Ondes. Radio clandestin : 1942-1944
Pierre Lassalle
Grancher, 182 p., 22.71 €

Banques, Banque de France et Seconde Guerre mondiale
Sous la direction de Michel Margairaz
Albin Michel, 201 p., 19 €

L'occupation allemande en France 1940-1944
Ahlrich Meyer
Privat, 238 p., 25 €

1940, l'armistice-traison. Le courage politique de Léonel de Moustier
Henri de Moustier
Edition Cêtre (Besançon), 376 p., 23 €

Sauver Paris. Mémoires du consul de Suède (1905-1944)
Raoul Nordling.
édition présentée et annotée par Fabrice Virgili,
éd. Complexe, 163 p., 16.9 €

Des étrangers dans la Résistance
Denis Peschanski
Éd. de l'Atelier, 126 p., 18 €

Daniel Mayer. Un socialiste dans la Résistance
Martine Pradoux
Éd. de l'Atelier, 271 p., 22.50 €

Retrouver Jean Prévost
Michel Prévost
Préface de Jérôme Garcin
Presses Universitaires de Grenoble
(BP47 38040 Grenoble cedex 9)
150 p., 16.80 €

Jean Moulin, «le plus illustre des héraultais» 1899-1943
Sous la direction de Jean-Claude Richard et Jean Sagnes
Études héraultaises
(2, avenue de Castelnau BP 1266 34 011 Montpellier cedex), 160 p., 22.11 €

La résistance des cœurs : Berlin, 1943 : la révolte des femmes allemandes mariées à des juifs
Nathan Stolz
Préface de Joschka Fischer
Traduit de l'américain par Richard Crevier
Péhus, 496 p., 22.50 €

Au bout de l'enfer concentrationnaire, la vie. Paroles de rescapés corréziens des camps nazis
Jean-Michel Valade
Éd. Écritures, (27, rue du chapeau rouge 19 100 Brive) 188 p., 20 €

Nouvelles peu exemplaires
François Vernet

Précédé de « 15 quai Conti » de Patrick Modiano
Éd. Tirésias
(www.tiresias-editions.com), 228 p., 18.50 €
François Vernet n'a pas 25 ans lorsqu'il rédige ces nouvelles s'inspirant de la réalité de la France de l'Occupation, ironisant sur les valeurs prônées par Vichy avant d'être arrêté par la Gestapo pour faits de Résistance et de mourir à Dachau en 1945.

Le Vercors. Histoire et mémoire d'un maquis
Gilles Vergnon
Éd. de l'Atelier, 256 p., 21 €

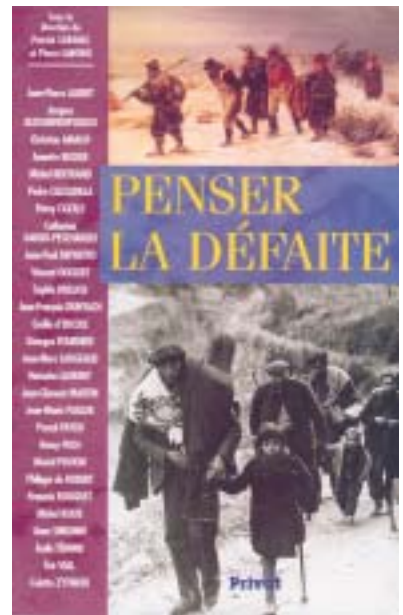
Résistance et culture. Deuxième rencontres avec les Combattants de la mémoire
Colloque du 15 juin à Assemblée nationale, 104 p. On pourra très prochainement se procurer cet ouvrage au 05 55 71 54 39.

A LIRE

Parmi les livres reçus nous choisissons quelques titres qui nous ont particulièrement intéressés et dont nous vous conseillons la lecture.

Penser la défaite
Sous la direction de Patrick Cabanel et Pierre Laborie
Éd. Privat (Toulouse), 2002, 318p., 25 €

Un peu dans le prolongement du séminaire que Pierre Laborie anime avec Arlette Farge à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, les actes du colloque «Penser la défaite» qu'il a organisé avec Patrick Cabanel les 20 et 21 mai 1999 à l'Université de Toulouse-Mirail, et qui viennent de paraître aux éditions Privat, proposent une approche originale de la notion de «défaite», mêlant à l'interdisciplinarité le décloisonnement des périodes historiques. De fait il s'agit ici de chercher à définir la défaite



© Les éditions Privat

non pas seulement comme un phénomène politique ou militaire, à travers ses causes et ses effets, mais de l'observer comme un événement dont les perceptions, le sens et les usages, selon les époques, selon les espaces et les territoires (Europe, Amériques, Afrique), se rapprochent parfois et se singularisent aussi.

Ainsi, si la défaite peut être interprétée comme une manifestation divine, religieuse, ou reconstruite par la mythologie, phénomène que l'on retrouve aussi bien dans l'Antiquité grecque qu'au temps de la guerre de Vendée, elle est également un moment vécu qui, en révélant les ruptures et les continuités, provoque une multitude de réactions et de comportements. Sur l'ensemble des monographies proposées dans cet ouvrage, nous avons juste retenu celles consacrées à la défaite de 1940, elles sont au nombre de trois⁽¹⁾.

Fondant sa recherche sur les rapports de contrôle postal, les rapports de censure ainsi que divers documents administratifs des archives de l'Outre Mer, complétés d'entretiens recueillis auprès d'anciens combattants de l'Afrique occidentale française, Sophie Dulucq s'interroge sur la perception africaine de la défaite française de 1940. Certes les informations parvenant de métropole circulent lentement et la nouvelle de la défaite militaire ne parvient aux populations colonisées que tardivement. Mais les liens qu'entretient la France avec ses colonies – par le retour des soldats africains qui ont combattu en métropole, et par conséquent qui ont vécu la défaite, par la présence

d'élites locales influentes auprès des populations, ou par la présence des Européens, en particulier sur les côtes – ont entraîné une échelle de réactions plus ou moins marquées et très éloignées de l'indifférence. Au-delà de sa réception et de son vécu, au-delà du traumatisme qu'elle provoque, la défaite de 1940, pensée, analysée suscite des attitudes variées, que l'on peut difficilement comprendre si l'on ne s'attarde pas plus longuement sur le sens que les acteurs du moment lui donnent.

À cet égard la comparaison des choix très différents qu'ont adoptés, au lendemain de la défaite, Emmanuel Mounier et Marc Bloch, est des plus éclairantes. Pierre Laborie pour Emmanuel Mounier (qui a décidé de faire paraître la revue *Esprit*) et Vincent Duclert pour Marc Bloch (qui choisit plutôt de « penser » la défaite en rédigeant *L'étrange défaite*), montrent bien comment deux lectures différentes de la défaite de mai 1940 ont mené à des engagements divergents. Ainsi, pour Emmanuel Mounier et l'équipe de la revue *Esprit*, la défaite est avant tout perçue comme une rupture fondamentale avec le passé, elle est lue à travers une représentation du temps dominée par l'idée que le passé n'est plus et qu'une nouvelle ère commence. Quant à Marc Bloch, il est l'héritier de la génération de l'Affaire Dreyfus, il est un intellectuel qui ne sépare pas la réflexion critique – et la liberté, l'indépendance intellectuelle qu'elle suppose – de l'engagement dans la cité. Dans un premier temps, au cours de l'été 1940, en l'analysant en historien, Marc Bloch assume pleinement la défaite de son pays, il en recherche les causes pour la surmonter, puis la refuser ; et c'est en partie ce refus qui le porte à s'engager dans la Résistance, au sein du mouvement « Franc-Tireur ». Ces deux lectures de la défaite de 1940, pensée soit à travers le prisme d'un certain futur, soit par l'analyse du passé récent, sont, nous semble-t-il, deux manières singu-

lières de « consentir » à la défaite. Elles obligent en tout cas à revisiter la notion de « consentement », utilisée jusqu'à présent pour comprendre les comportements de la Première Guerre mondiale ; c'est ce que nous invite à faire Pierre Laborie. Il existe certainement de multiples raisons et façons de « consentir » à quelque chose. Consentir à la défaite de 1940 n'induit pas des réactions uniformes ; ce n'est pas seulement s'y résigner, c'est peut-être aussi constater sa réalité, en accepter l'existence pour mieux la refuser et la combattre. ●

Cécile Vast

Opinion et comportements politiques dans le Calvados sous l'Occupation allemande (1940-1944)

Jean Quellien

Presses Universitaires de Caen, 2002, 511 p., 30.50 €



Voici une monographie stimulante sur le département qui permet au général de Gaulle, de retour en France le 14 juin 1944, de passer un premier test positif de popularité auprès des Français. Dans la lignée des travaux de Pierre Laborie sur l'opinion publique pendant les années noires, Jean Quellien confirme le peu de valeur du cliché opposant une masse attentiste et amorphe et deux minorités agissantes – résistants et collaborateurs – d'égale importance.

S'appuyant sur un dépouillement quasi exhaustif des archives françaises et allemandes, il mène son enquête sur deux fronts : le repérage des courants d'opinion domi-

nants, mais aussi de toutes les manifestations d'opposition ou de soutien de la population qui, sans être assimilables à un engagement véritable, n'en traduisent pas moins sa capacité de réactivité – ou au contraire d'accommodation – sous le choc de la guerre, de l'occupation et de Vichy.

Le Calvados, bastion d'une droite conservatrice oscillant entre la confiance donnée aux notables et le recours à l'homme providentiel, pouvait paraître une terre d'élection pour la Révolution nationale. Or, les Calvadosiens opèrent très vite la distinction entre le Maréchal et le régime qu'il instaure. Au premier, ils garderont un attachement sentimental jusqu'en 1944, alors que la Révolution nationale subit dès 1941 une désaffection patente, sauf pour une part de la paysannerie.

Jean Quellien remet pertinemment au premier plan le poids de l'occupation. Il relève que la précocité remarquable de la germanophobie, de l'anglophilie, mais aussi d'un sentiment favorable au « gaullisme », très majoritaire dès 1941, est un trait commun aux départements côtiers, du Pas-de-Calais à la Bretagne, c'est-à-dire ceux où la densité des troupes allemandes est très supérieure à l'intérieur de la zone occupée.

Par-delà le sentiment intime de la population, ce sont les actes concrets manifestant l'audience respective de la collaboration et de la Résistance qui sont révélateurs. Le cercle des collaborationnistes militants, qui subit des mutations classiques (déclin quantitatif à partir de 1942, les élites laissant alors place à des jeunes peu éduqués) se

heurte dès l'origine à de multiples manifestations d'hostilité de toutes les couches de la société : faible audience des conférences, vexations et brimades à leur égard, « accrochages » et parfois bagarres. D'où l'invitation à réexaminer, pour le moins, les conclusions de Philippe Burrin sur l'existence d'un assez large courant favorable à la collaboration en zone occupée en 1940-42, sans doute trop axées sur des données concernant les élites urbaines.

A contrario, la Résistance réussit son ancrage social. La densité d'occupation, la géographie défavorable aux maquis, accompagnée d'une répression féroce pendant

toute la période d'attente du débarquement, expliquent sans doute largement la faiblesse relative des effectifs homologués des organisations clandestines. Mais dès 1940-1941, à côté de groupes clandestins ultra-minoritaires, recrutant à droite et se livrant à des actions purement militaires (enseignement), coexistent des formes d'opposition de la population, ouvertes et spontanées, plus fréquentes (coupures de câbles téléphoniques) ou spectaculaires (homages aux aviateurs alliés abattus) que dans la moyenne des départements occupés. Dans les années suivantes, cette « résistance civile » mute en se rapprochant des mouvements clandestins, avec lesquelles elle coopère désormais, dans des actions clandestines et non plus spectaculaires (aide aux réfractaires du STO, aux aviateurs alliés rescapés).

Jean Quellien confirme ainsi les analyses de François Marcot⁽²⁾ sur l'existence d'une « résistance-mouvement » débordant la « résistance-organisation » et sans laquelle la survie de celle-ci, en 1943-1944, serait impossible.

Cependant, les relations entre ces deux composantes ne sont pas inconditionnelles, comme le montre la désapprobation rencontrée par les sabotages et attentats, jugés inadéquats aussi bien en 1942 qu'au 1^{er} semestre 1944. Et s'étant perçus beaucoup plus « occupés » que « vichyssois », les Calvadosiens seront peu sensibles au désir de refondation de la Résistance, rejetant ses candidats dans les scrutins de 1945-1946. En revanche, leur « gaullisme » relève d'une adhésion profonde (reportée à la libération sur le MRP), qui prendra tout son sens après 1958 : c'est le Général qui leur permettra alors de concilier tradition « césaro-démocratique » et culture républicaine dans une adhésion débordant largement la droite traditionnelle. ●

Bruno Leroux

1. Il s'agit des contributions de Pierre Laborie :

« La défaite : usages du sens et masques du déni » (p. 9), de Vincent Duclert : « Penser pour résister. *L'Étrange Défaite* de Marc Bloch » (p. 169), et de Sophie Dulucq :

« Les défaites françaises vues d'Afrique occidentale » (p. 191).

2. Cf actes du colloque *La Résistance et les Français*, PU Rennes, 1995 pp 254-255.

Vous pouvez retrouver d'autres compte-rendus de lecture sur notre site

www.fondationresistance.com

à la rubrique « Nous avons lu »

CONCOURS DE LA MEILLEURE PHOTOGRAPHIE d'un lieu de mémoire

Les Fondations « de la Résistance », « pour la Mémoire de la Déportation » et « Charles de Gaulle » avaient lancé la quatrième session du concours de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire après les résultats du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2001-2002 dont le thème était : « Connaissance de la Déportation et production littéraire et artistique ».

Nous avons invité les candidats à nous adresser leurs travaux photographiques avant le 15 septembre 2002.

Nous avons reçu de la part de 21 candidats 37 photographies de grande qualité artistique que nous avons soumises au jury de ce concours réuni au 30 boulevard des Invalides (Paris 7^e) le mardi 1^{er} octobre 2002.

Le jury présidé par M. François Archambault, président de l'association « Mémoire et Espoirs de la Résistance », secrétaire général de la Fondation de la Résistance était composé de :

- Mme Christine Levisse-Touzé, directeur du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin (Ville de Paris) ;
- M. Marc Fineltin, secrétaire général de l'association « Mémoire et Espoirs de la Résistance » ;
- M. Yves Lescure, directeur général de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ;
- M. Jacques Moalic, résistant-déporté ;
- M. Jacques Ostier, conseiller en illustration à qui l'on doit notamment l'illustration des *Mémoires de guerre* du général de Gaulle chez Plon ;



- M. Alain Plantey, ambassadeur, membre de l'Institut de France, conseiller d'État honoraire, membre du conseil d'administration de la Fondation Charles de Gaulle ;

- M. Dany Tétot, président de l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Aux termes d'un examen minutieux de ces réalisations, M. François Archambault, président du jury a proclamé les lauréats de ce concours 2001-2002 tout en soulignant que la qualité des œuvres reçues ne peut qu'inciter à développer et à promouvoir ce concours qui permet aux élèves d'exprimer leur sensibilité au travers de la technique photographique en prolongement de leur participation au Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Les heureux lauréats recevront dans le courant du mois de novembre leur récompense (livres, vidéos, programmes, cédéroms, ...).

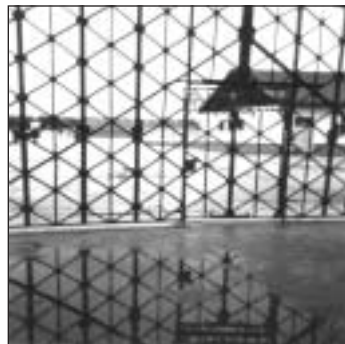
Vous pouvez retrouver le règlement de ce concours ainsi que les photographies primées accompagnées du texte intégral de présentation des candidats sur les sites de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.com), de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (www.fmd.asso.fr) et de la Fondation Charles de Gaulle (www.charles-de-gaulle.org). ●

Une mention a été décernée à **Virginie SAUZON**, élève de terminale économique et sociale du lycée Guillaume Fichet à Bonneville (Haute Savoie) pour son cliché du « *La fin s'ouvre sur le néant* » représentant une porte menant aux fours crématoires du camp de Dachau. Voici un extrait du texte traduisant l'émotion de cette candidate. « *cet endroit est la frontière entre deux mondes : celui de la "vie" et celui de la mort (...). La perspective du fossé et du mirador s'inscrit dans le cadre que forme la porte (...) au premier plan. Cette vision (...) ne fait qu'insister sur l'enfermement des victimes de ce camp, et le mirador en point de fuite rappelle la perspective quotidienne de la mort. (...) Sombre décor surplombé par un ciel gris, des nuages menaçants, le tout formant un atroce spectacle pour [le visiteur] dont l'émotion ne fait que grandir, et que l'atmosphère pesante oppresse de plus en plus, seconde après seconde (...). Je me sens désemparée devant un tel horizon. (...) "La fin s'ouvre sur le néant".* »



Premier prix **Deborah CHRISTIANI**, élève de troisième au collège Jean Moulin de Pontault-Combault (Seine-et-Marne) qui a pris cette photographie lors d'une visite du camp de concentration du Struthof. Cette candidate l'avait accompagné d'une phrase de Sophie Sholl, résistante allemande de *La rose blanche* : « *Qu'importe ma mort si, grâce à nous, des milliers d'hommes ont les yeux ouverts.* »

Deuxième prix **Marc SERGY**, élève de terminale économique et sociale du lycée Guillaume Fichet à Bonneville (Haute Savoie). Pour un cliché dénommé : « *Griffe de métal, porte de l'enfer* » pris



au camp de Dachau. Voici les réflexions que lui inspira ce lieu : « *Cette porte (...) était le point de départ de l'enfer pour des milliers d'hommes (...). Son inscription forgée: Arbeit Macht Frei (le travail rend libre) est un supplice à lire (...). Oser mettre une telle phrase alors que ses auteurs savaient pertinemment qu'il n'y avait pour les déportés pas d'autre issue que la mort. On a atteint là le paroxysme du sadisme (...). J'ai focalisé mon*

attention au reflet de cette porte et de cette inscription hypocrite qui se fondaient sur la flaque d'eau. Elle y est le parfait miroir, quand on regarde il n'y a que du flou et de la grisaille, elle montre que derrière cette porte il n'y avait pas d'avenir. »

Troisième prix **Vania LÉANDRO**, élève de troisième au collège Jean Moulin de Pontault-Combault (Seine-et-Marne). Pour un cliché pris lors d'une visite du camp de concentration du Struthof qui était accompagné d'un poème rédigé par une élève en mai 1999 au cours du voyage d'étude à Auschwitz. « *La leçon a-t-elle vraiment été acquise ? N'écoutez plus chanter ces terribles refrains ! Cette partie de l'Histoire a-t-elle vraiment été admise ? / Nous ne le saurons que par les hommes de demain.* »

